

**Proposition du Conseil administratif du 11 mars 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 700 000 francs destiné au subventionnement du projet de pavillon «Basel – Geneva – Zurich: Better Water – Best Urban Life» à l'Exposition universelle de Shanghai 2010.**

Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs le Conseillers municipaux,

### **1. Exposé des motifs**

Du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2010, la Ville de Shanghai accueillera la prochaine Exposition universelle sur le thème de la qualité de vie en ville (*Better City - Better Life*). Plus de 70 millions de visiteurs sont attendus à cet événement où, pour la première fois dans l'histoire des expositions universelles, les villes bénéficieront d'un espace réservé dans lequel elles pourront présenter leurs meilleures pratiques en matière de gestion urbaine.

A la suite du succès du Forum « Villes et qualité de vie – enjeux globaux, solutions locales » qui réunit en mai 2006 plus de 100 délégations municipales du monde entier à Genève, les autorités de la Ville de Genève ont décidé de participer à cette aventure et de présenter, en collaboration avec les villes de Bâle et de Zurich, un projet de pavillon commun sur le thème de la gestion de l'eau en milieu urbain, sous le titre *Basel – Geneva – Zurich : Better Water - Best Urban Life*. D'après de nombreuses études, les trois villes suisses occupent les premières places mondiales en matière de qualité de vie en milieu urbain. Le choix du thème de l'eau souligne le rôle essentiel de l'or bleu comme facteur du bien être dans une ville.

Chacune des trois villes présentera dans le pavillon une pratique appliquée en rapport avec la thématique précitée. La réflexion s'est engagée à Genève au sein d'un groupe de travail *ad hoc* réunissant des représentants de la Ville de Genève, l'Etat de Genève, des Services Industriels de Genève (SIG) et de l'Association de sauvegarde du Léman (ASL), groupe auquel se sont joints plus récemment la Fondation Braillard et la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL, organisme officiel franco-suisse). Après plusieurs séances, les partenaires susmentionnés ont décidé de présenter la *success story* de l'assainissement du Léman qui, malgré l'état catastrophique de ses eaux dans les années 1970, est redevenu aujourd'hui un des moteurs principaux du développement socio-économique de la région genevoise.

Le budget total de l'opération est estimé entre 4.5 et 5 millions CHF. Il est financé à hauteur de 3 millions par des fonds publics/parapublics, le reste par des fonds privés. Genève doit amener un tiers de la facture commune assumée par les partenaires publics, soit 1 million. Une partie de cet investissement est déjà assuré sur le budget de fonctionnement courant de la Ville, par le biais du budget de fonctionnement du Service des relations extérieures, sur lequel est réservé une enveloppe annuelle

destinée à ce projet pour chacune des années 2008, 2009 et 2010. La demande de crédit extraordinaire auprès du Conseil Municipal s'ajouterait à ce financement.

Le projet de pavillon des trois villes suisses est une opportunité unique à plusieurs titres : en premier lieu, il concrétise de manière symbolique le renforcement de la collaboration entre villes suisses et la place de plus en plus grande qu'occupent les grandes collectivités urbaines dans le paysage institutionnel helvétique ; de plus, il met en avant la dimension urbaine et innovatrice de notre pays, souvent absente dans l'image traditionnelle que l'on se fait à l'étranger de la Suisse; enfin, le pavillon est une tribune exceptionnelle pour promouvoir le savoir-faire helvétique en matière de gestion urbaine, et les atouts de la région genevoise en termes d'attractivité économique ainsi que touristique.

## **2. L'Exposition universelle de Shanghai 2010 (Expo 2010)**

Depuis plus d'un siècle et demi, les Expos sont des lieux d'échange d'idées de nature économique, scientifique, technologique et culturelle entre les Nations. Les organisateurs de l'Expo 2010 ont choisi comme thème la qualité de vie en milieu urbain (*Better City – Better Life*). Avec un nombre de visiteurs évalué à 70 millions et la participation de presque 200 pays et organisations, l'Expo 2010 promet d'atteindre des dimensions hors du commun. Elle sera sans aucun doute l'événement international incontournable de l'année 2010.

### **2.1. Le Pavillon suisse**

Comme pour chaque Exposition universelle, la Confédération aura un pavillon à l'Expo 2010. « Présence Suisse », l'organisme fédéral de promotion extérieure rattaché au DFAE, est en charge de la conception et de l'exploitation de ce pavillon. Le Conseil fédéral a donné son feu vert pour la participation suisse le 29 mars 2006 et a prévu un budget d'environ 25 millions CHF. Selon les concepteurs du projet, le pavillon « représente la nature hybride des villes du futur, partagées entre la technique et la nature, en vue de générer de la qualité de vie dans l'espace urbain ».<sup>1</sup>

### **2.2. *Urban Best Practice Area – UBPA***

Afin de proposer aux villes asiatiques une plate-forme d'idées et d'expériences consacrées à la gestion urbaine, les organisateurs de l'Expo ont prévu l'espace des meilleures pratiques urbaines, au sein duquel les villes pourront présenter leurs meilleures pratiques visant à améliorer la qualité de vie de la population. La participation des villes constitue une grande première dans l'histoire des expositions universelles ; en effet, ces manifestations étaient jusqu'à présent uniquement accessibles aux Etats, sous la houlette du Bureau international des expositions (BIE), organisation intergouvernementale basée à Paris, et dont la Suisse est membre.

Le choix du thème de l'Expo Shanghai n'est pas anodin : au vu de l'expansion très rapide des villes chinoises, la gestion urbaine représente un enjeu vital pour les

---

<sup>1</sup> <http://www.presence.ch/f/500/548.php>

collectivités publiques de la République populaire. Le nombre de municipalités chinoises qui ont pris contact avec les villes suisses au cours de ces dernières années atteste de cet intérêt.<sup>2</sup> Les organisateurs de l'Expo ont d'ailleurs clairement fait savoir qu'ils accorderaient la priorité aux projets témoignant de pratiques concrètes et éprouvées sur le terrain (et non pas des concepts théoriques).

Le public cible prioritaire de l'UBPA sera le monde des collectivités locales urbaines chinoises, de même que les autres acteurs de la gestion urbaine en Chine (régies publiques, instituts spécialisés d'enseignement supérieur, entreprises publiques et privées axées sur les enjeux urbains, etc.). Shanghai sera ainsi tout au long de l'Expo – 184 jours – une plate-forme d'échanges entre professionnels du monde de l'urbanisme, du tourisme et de l'économie. Une centaine de villes ont été sélectionnées pour participer à l'Expo 2010. La Ville de Genève en fait partie, puisque son projet de pavillon, élaboré conjointement avec les villes de Bâle et de Zurich, a été retenu par le Comité international de sélection de l'UBPA (ISC) en étant très bien noté. Conscientes des atouts exceptionnels qu'offre un tel évènement, les trois plus grandes villes de Suisse se sont unies pour la première fois afin de présenter un projet commun à l'échelle internationale.

---

<sup>2</sup> En 1982, la ville de Zürich a établi un partenariat avec Kunming, capitale du Yunnan, province parmi les plus pauvres de Chine ; cette alliance a évolué des traditionnels échanges culturels et commerciaux vers un ambitieux programme de développement urbain, comprenant l'amélioration du système d'adduction en eau potable et d'évacuation des eaux usées, ainsi que la planification d'un réseau de transport public. De son côté, Bâle a signé en novembre 2007 un partenariat avec la ville de Shanghai dans le domaine économique, scientifique, culturel, éducatif, etc. Enfin, comme mentionné ci-dessous, Genève entretient également des relations privilégiées avec la municipalité de Shanghai depuis la tenue du Forum « Villes et qualité de vie – enjeux globaux, solutions locales », organisé par la Ville de Genève au mois de mai 2006, ainsi qu'avec la ville de Xian dans le domaine culturel.



### **3. Les objectifs de la participation genevoise à l'Expo 2010**

Selon plusieurs sources concordantes, l'UBPA constituera le «hit» de l'Expo2010, focalisera l'attention des médias et attirera un nombre substantiel de décideurs chinois issus des collectivités publiques régionales et locales. Dans le domaine de la gestion urbaine, ces derniers ont depuis plusieurs années adopté une approche basée sur un tissu dense de partenariats public-privé, ce qui en fait un public de choix dans le cadre d'une stratégie de promotion du savoir faire helvétique en la matière. Par conséquent, le pavillon sera une tribune exceptionnelle pour mettre en avant la dimension urbaine et innovatrice de la Suisse, trop souvent absente dans l'image traditionnelle que l'on se fait de notre pays à l'étranger.

De la même manière, l'Expo 2010 sera une très belle vitrine pour mettre en avant les atouts de l'agglomération genevoise. Depuis plusieurs années, on observe l'émergence des régions comme pôles de compétitivité économique à l'échelle internationale. Ce phénomène est notamment visible à travers la forte présence qu'auront les régions à l'Expo 2010 (ex : Alsace, Rhône-Alpes, Ile de France). Comme le rappelait récemment un hebdomadaire romand, l'arc lémanique est la région la plus dynamique de Suisse en termes de croissance, d'exportations et de création d'emplois.<sup>3</sup> La qualité de vie autour du Léman est sans aucun doute un des

<sup>3</sup> L'Hebdo, N°18, Semaine du 30 avril 2008.

facteurs de ce succès. L'Expo 2010 offre une occasion unique de mettre en avant les atouts de l'arc lémanique en termes d'attractivité économique et touristique. La présence genevoise à cet évènement s'intègre donc parfaitement dans une stratégie de promotion des intérêts de la région franco-valdo-genevoise.

Enfin, un effet secondaire non négligeable se situe au niveau suisse, en démontrant la capacité des municipalités de collaborer et de monter un projet important à l'échelle internationale. En effet, pour la première fois, les trois plus grandes villes de Suisse se sont unies pour présenter un projet élaboré conjointement. Le pari de Bâle, Genève et Zurich concrétise de manière symbolique le renforcement de la collaboration entre villes suisses et la place de plus en plus grande qu'occupent les collectivités urbaines et les agglomérations dans le paysage institutionnel helvétique.

#### **4. Le pavillon Basel – Geneva – Zurich : Better Water, Best Urban Life**

##### **4.1 L'historique du projet**

Par le biais d'un courrier daté du 15 mars 2007, le Comité officiel d'organisation de l'Expo Shanghai 2010 invita formellement la Ville de Genève à faire partie du Comité international de sélection (ISC) de l'espace des villes (UBPA). Cette invitation résultait de la collaboration instaurée avec le BIE et les autorités de la Municipalité de Shanghai suite au Forum « Villes et qualité de vie – enjeux globaux, solutions locales », organisé par la Ville de Genève au mois de mai 2006. Les autorités de Shanghai considéraient en effet le Forum de Genève comme une première étape dans le processus de préparation thématique et conceptuelle de l'Expo 2010 ; elles envoyèrent par conséquent une forte délégation au Forum. Quant au BIE, il souhaitait approfondir ses contacts avec les réseaux de villes (CGLU, AIMF) en vue de l'organisation de l'UBPA, et considérait la Ville de Genève comme un excellent point de contact vers ces réseaux.

Les contacts entre Shanghai, le BIE et la Ville de Genève perdurèrent par la suite, à l'image de l'invitation adressée au CA par les autorités organisatrices et la Municipalité de Shanghai en septembre 2006 en vue du Forum annuel de préparation de l'Expo 2010 ; dans le même ordre, le Conseiller administratif Manuel Tornare se rendit le 12 février 2007 à Paris sur invitation du BIE afin de rencontrer une délégation du Comité d'organisation de l'Expo 2010 de passage à Paris. Le souhait des autorités organisatrices d'inclure la Ville de Genève dans l'ISC fut évoqué à ces deux reprises.

Dans sa note du 17 avril 2007, le Conseil administratif (CA) décida d'intégrer l'ISC, jugeant la présence de la Ville de Genève judicieuse dans un processus qui mènerait à une Expo accordant une place prépondérante aux thématiques urbaines, et qui jouirait d'une visibilité considérable. Parallèlement, des contacts furent établis, à l'initiative du Service des relations extérieures (SRE), avec les responsables à Berne du futur Pavillon suisse de l'Expo 2010, qui suivaient avec beaucoup d'intérêt les contacts entre Shanghai et la Ville de Genève.

Durant l'été 2007, les organisateurs de l'Expo 2010 lancèrent un appel à contribution pour le UBPA, invitant les villes et collectivités locales à soumettre des propositions

de projets. La Confédération écrit dans la foulée aux villes helvétiques pour les inciter à faire acte de candidature à l'UBPA, afin d'assurer une présence helvétique dans ce secteur particulier de l'Expo.

L'idée d'une éventuelle participation à l'Expo Shanghai 2010, sous la forme d'un pavillon des villes suisses, fut alors discutée pour la première fois au sein du Conseil administratif, à condition de ne pas y aller seul, mais plutôt dans le cadre d'un projet commun des villes suisses. Le CA mandata une société pour élaborer un avant-projet de pavillon des villes suisses, baptisé *swisscity*. Par la suite, le SRE organisa, en collaboration avec le Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports (SJS), une séance de travail le 5 décembre 2007 à Berne, consacrée à l'examen de la possibilité de réaliser un projet commun des villes suisses lors de l'Expo 2010 ; l'avant-projet *swisscity* servit de base de discussion. De nombreuses villes<sup>4</sup>, ainsi que le Canton de Genève et Présence Suisse, participèrent à cette séance.

L'idée d'un pavillon commun à plusieurs municipalités suisses séduit de nombreuses villes présentes. Toutefois, préalablement à la réunion du 5 décembre 2007, les Villes de Zurich et de Bâle avaient exprimé formellement leur intérêt à présenter un pavillon à l'UBPA aux organisateurs de l'Expo 2010. Etant donné qu'il était difficilement concevable d'avoir un pavillon des villes suisses sans la participation de ces deux villes, la suite des opérations dépendait donc des décisions de Bâle et de Zurich quant à la nature et la forme de leur présence à l'Expo 2010. Par conséquent, tout en tenant compte des discussions de la séance de Berne, la Ville de Genève resta en contact prioritairement avec les deux agglomérations alémaniques, afin de clarifier rapidement les intentions des uns et des autres.

Lors de la séance du 5 décembre 2007, Présence Suisse suggéra d'intégrer, d'une manière ou d'une autre, les villes suisses désireuses au sein du pavillon. Cette proposition, qui n'avait jamais été évoquée auparavant, ne sut convaincre les différentes villes, dont Genève, Bâle et Zurich. En effet, si le projet de pavillon helvétique à Shanghai a unanimement été salué par les autorités chinoises sur le plan esthétique il a toutefois une connotation plus rurale et montagnarde qu'urbaine, alors que l'Expo est axée sur le monde urbain. Par ailleurs, une participation au sein du pavillon de la Suisse ne permettait pas d'être présent au sein de l'UBPA, qui est la véritable nouveauté de l'Expo 2010 et la vitrine promotionnelle des villes et de leurs atouts.

Finalement, la Ville de Zurich, appuyée par le canton de Bâle-Ville, proposa formellement à la Ville de Genève une candidature des trois « grandes » agglomérations suisses, dont la notoriété internationale était clairement établie. L'argument principal portait sur le fait qu'un pavillon regroupant toutes les villes aurait plus de peine à faire valoir une identité claire. Toutefois, pour ne pas briser la dynamique positive initiée par la réunion de Berne, la proposition comprenait deux volets : d'une part un projet commun des villes de Genève, Bâle et Zurich, dans l'espace réservé aux villes ; d'autre part, une présence des villes suisses au sein du pavillon national suisse. Dans sa note du 30 janvier 2008, le CA se rallia au projet zurichois et bâlois.

---

<sup>4</sup> Les villes suivantes étaient représentées : Bienne, Berne, Lausanne, Lugano, Neuchâtel, Thoun, Winterthur, Zurich et le canton de Bâle-Ville.

Le 20 mars 2008, l'ISC se réunit à Shanghai pour évaluer et sélectionner les projets.  
<sup>5</sup> A cette occasion, le projet des trois villes suisses fut retenu, obtenant par ailleurs un excellent score dans sa catégorie (5<sup>ème</sup> sur 49). En accord avec la décision du CA, une convention tripartite fut signée le 29 mai 2008 par les maires des villes prévoyant la création de l'association *World Expo 2010 Shanghai Basel Geneva Zurich*. L'Assemblée constitutive de ladite association se tint le 6 août 2008 à Berne, ce qui permit de signer la version définitive des statuts. Une des premières décisions de la nouvelle association fut l'engagement de M. Daniel Rupf, ancien responsable de l'Euro 2008 pour la Ville de Zurich, comme chef de projet.

Dès cet instant, la priorité fut d'obtenir au plus vite les informations les plus précises sur les paramètres techniques (emplacement, hauteur, alimentation en fluides, questions logistiques, etc.) concernant le pavillon. Cela fut chose faite suite à la visite fin juin 2008 des chefs de projets des trois villes à Shanghai. Les informations récoltées lors de ce voyage permirent de statuer sur la configuration définitive du pavillon, de connaître son emplacement sur le site de l'UBPA, et d'en savoir plus sur les paramètres techniques.

#### 4.2. La structure du Pavillon

Le bureau bâlois « Stauffenegger & Stutz » fut retenu pour mettre au point le concept du pavillon. L'espace alloué aux trois villes suisses par les organisateurs de l'Expo est de 720 m<sup>2</sup>.<sup>6</sup> Le pavillon se compose d'une passerelle, entourée d'une surface d'eau circulaire et d'un écran géant 360°.



<sup>5</sup> Le Comité comprenait 15 membres ayant le droit de vote, essentiellement issus d'agences internationales, des autorités chinoises, ainsi que les villes de Paris, Saragosse et Genève.

<sup>6</sup> Il est à noter que la Ville de Paris a demandé 2'000 m<sup>2</sup> pour son pavillon et obtenu seulement 400 m<sup>2</sup>. Ce traitement favorable à notre projet est dû officiellement au fait que nous représentons trois villes, mais il résulte en réalité des excellentes relations de Genève avec l'ensemble du projet depuis ses débuts

200m

Information 22 sqm

Service room 22 sqm

Auditorium 88 sqm

VIP area 72 sqm

Walkway 214 sqm

Vicer area 83 sqm

Free flow area 94 sqm

Bench 20 sqm

Babel + Grawe + Züch Better Water - Better Urban Life  
 Format A3 M 1:100 Date 10.1.09 AL  
 World Expo Shanghai 2010 | V3 Visitor areas  
 Studio/Design: Studio Grawe Visuals Gestaltung HFG  
 Studio/Design: Studio Grawe Visuals Gestaltung HFG  
 Phone: 061 660 02 10 Fax: 061 660 02 40 mail@babel.ch

#### 4.3. Le contenu du Pavillon

Le pavillon s'articule autour du thème de la gestion de l'eau en milieu urbain, sous le titre *Better Water, Best Urban Life*. Le thème de l'eau a été choisi car il est d'un intérêt majeur pour toutes les collectivités publiques en matière de qualité de vie.

L'eau est une ressource vitale qui conditionne non seulement la vie humaine, mais aussi le développement socioéconomique d'une société en général. Face à ce constat, Bâle, Genève et Zurich ont fait le choix d'une gestion durable des ressources aquatiques. Cette approche, qui nécessite la participation et un effort continu de tous (gestionnaires et usagers), est aujourd'hui un des piliers principaux de l'essor économique et touristique des trois villes suisses et du bien-être de leurs habitants. En d'autres termes, la qualité de vie des municipalités précitées est étroitement liée à une gestion efficace et responsable de leur réservoir aquatique.

naturel, ainsi qu'à une valorisation de l'eau au quotidien comme élément constitutif de lien social et de détente.

Cette notion de partenariat entre secteur public, secteur privé et société civile, partenariat inscrit dans la durée, représente une dimension fondamentale du message qui est véhiculé. De plus, nous mettrons l'accent sur le fait qu'un tel partenariat permet de redresser une situation difficile, même très critique, même si cela peut prendre 20 à 30 ans d'efforts. La déclinaison de ce message à partir de la situation spécifique de chacune des trois villes est exposée ci-après.

#### 4.3.2. La stratégie

Le contenu du projet se décline en deux niveaux. Chaque ville présente non seulement sa « meilleure pratique » en matière de gestion de l'eau en milieu urbain (cf. voir ci-dessous), mais également le « retour sur investissement », c'est-à-dire une meilleure qualité de vie urbaine. Les conséquences positives d'une gestion durable de l'eau sont multiples dans les trois villes : eau potable pour tous dans le domaine privé comme public (ex : fontaines), baignades dans une eau propre, bains et plages publics favorisant les rencontres, pratique du sport (voile, natation), manifestations au bord ou sur l'eau, promenades, etc.

A travers différents supports visuels, électroniques et imprimés, les différentes facettes de la gestion durable de l'eau appliquées dans les trois municipalités suisses doivent convaincre de la nécessité et des avantages d'une application des principes du développement durable. Après sa visite dans le pavillon des trois villes suisses, le visiteur doit être séduit par la qualité de vie dans les villes suisses, aussi bien au niveau social, environnemental qu'économique.

La stratégie du pavillon des trois villes suisses se base sur plusieurs niveaux de visiteurs :

- le visiteur « standard » qui ne passe que quelques minutes dans un pavillon ; cette personne sera invitée à faire le circuit par la passerelle, à voir les images sur l'écran géant, à s'arrêter peut-être un instant sur les bornes d'information, avec la possibilité de lui donner des informations supplémentaires sur support ad hoc (papier ou électronique) et/ou des objets souvenirs à la sortie (stand d'information) ;
- le visiteur plus intéressé, qui souhaite en savoir plus ; au-delà de tout ce qu'il pourra consulter sur les bornes d'information, il y aura la possibilité de voir de petits films thématiques sous forme de projections à heures régulières dans l'espace de rencontre, voire, selon les moments, à des présentations spécifiques ;
- le visiteur sur invitation, en règle générale par groupes, pour qui on organise un événement ad hoc, calibré sur mesure en fonction de son identité, par des maires et autres responsables urbains, ou des délégations de partenaires économiques, à qui on peut proposer un événement comprenant plusieurs volets, dont une rencontre avec les autorités des trois villes organisatrices.

#### 4.4. Les meilleures pratiques en matière de gestion de l'eau

Comme mentionné auparavant, chacune des trois villes présentera dans le pavillon un exemple de meilleure pratique en rapport avec ce thème. La réflexion s'est engagée à Genève au sein d'un groupe de travail *ad hoc* réunissant des représentants de la Ville de Genève, l'Etat de Genève (Direction générale de l'eau au DT, Promotion économique et Service cantonal du développement durable au DES), les Services Industriels de Genève (SIG), Merck Serono S.A. (en raison du projet « Genève-Lac-Nations ») et l'Association de sauvegarde du Léman (ASL), groupe auquel se sont joints plus récemment la Fondation Braillard et la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL, organisme officiel franco-suisse). Une association regroupant toutes ces entités sera prochainement créée sous le nom de « Pr'eau Léman », dont le but sera la promotion de l'expérience genevoise en matière de gestion durable de l'eau avec un accent sur l'histoire du Lac Léman. La constitution de cette association permettra aussi de solliciter des sources de financement inaccessibles aux collectivités publiques. Au niveau de la Ville de Genève, le projet est piloté par la direction du Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports (SJS), en collaboration étroite avec le Service des relations extérieures (SRE) ; le Service de l'énergie a également été associé au projet.

Un cadre conceptuel commun pour le message principal du projet sera établi, à partir des éléments déjà évoqués ci-dessus.

##### 4.4.1. Genève

A la fin des années 1970, le Léman était tellement pollué que certains annonçaient déjà qu'il devait être considéré comme mort. Cette situation catastrophique mettait en péril les trois grandes vocations du lac, à savoir sa vocation de réservoir pour la production d'eau de consommation, sa vocation piscicole, et sa vocation touristique. Face à ce constat socio-économique et aux risques écologiques encourus, une prise de conscience collective émergea, aussi bien au niveau des autorités publiques que de la société civile. Tous s'accordèrent sur la nécessité d'une gestion durable du Léman afin d'en tirer un meilleur bénéfice sur le long terme.

L'ambition d'une gestion durable n'est rien moins que d'assurer la triple comptabilité entre les besoins de l'économie, de la société et de l'environnement. L'eau étant une ressource naturelle indispensable qui conditionne la vie humaine et le développement des activités socio-économiques, les sociétés doivent adopter un niveau de vie en rapport et en équilibre avec le capital mis à leur disposition. Les mesures de protection des eaux contre la pollution, qui ont été mises en place progressivement dans le bassin lémanique, s'inscrivent dans le cadre de deux stratégies complémentaires : une stratégie de type curatif, qui vise à extraire la pollution introduite dans les eaux à l'aide d'installations adaptées (ex : le réseau de collecteurs et de stations d'épurations des Services Industriels de Genève) ; et une stratégie de type préventif, qui vise à éviter que la pollution soit introduite dans les eaux. Le « best case » genevois qui sera présenté à l'Exposition universelle de Shanghai 2010 raconte les différentes actions de prévention qui ont été mises en place progressivement dans le bassin lémanique.

Si l'amélioration des eaux du Léman nécessite un matériel « lourd », que seules les collectivités publiques peuvent fournir, une stratégie de type préventif implique la participation et la bonne volonté de tous les acteurs (gestionnaires et usagers) et leur participation dans des actions à la source. Au niveau des autorités publiques, des plateformes transfrontalières, aussi bien au niveau des Etats (ex : la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman - CIPEL) que des collectivités locales (ex : les contrats de rivière entre le canton de Genève et les départements français), ont été mises en place ; des partenariats privé/public ont également vu le jour (ex : entre la Direction des eaux du Canton de Genève et les entreprises industrielles, ou le projet Genève Lac Nations avec Merck Serono et certaines organisations internationales) ; et, enfin, une politique cantonale de renaturation des bords du Léman et des cours d'eaux affluents, afin de redonner vie à la faune et à la flore.

Cette politique préventive n'est pas le seul fait des autorités publiques ; elle inclut également une participation citoyenne. A ce titre, l'Association de Sauvegarde du Léman (ASL) a joué un rôle de premier ordre. L'ASL est composée principalement de scientifiques, mais également de pêcheurs, élus-es, avocats-tes, économistes, militants-tes écologiques, etc. Basée à Genève, elle compte actuellement quelque 6000 membres des deux côtés de la frontière. Sa stratégie se décline en trois thèmes : la recherche (ex : Etude LEMANO, qui analyse à quel point la gestion du Léman est compatible avec le concept de développement durable) ; le travail sur le terrain (ex : les campagnes Opération Rivières Propres et Opération Léman Rives Propres, qui ont permis de répertorier les rejets polluants) ; et la sensibilisation (ex : la rédaction d'une bande dessinée éducative « Les Algues d'Abaddon » distribuée avec l'accord des départements d'instructions publiques genevois, vaudois, valaisans et français à tous les élèves de 13 ans, etc.)

Même si tous les objectifs de qualité ne sont pas encore atteints, le succès actuel résulte d'actions complémentaires, impliquant la collaboration et la participation de tous les acteurs de la gestion des ressources aquatiques. L'assurance d'un lac propre dans le futur passe donc par une volonté continue et le maintien des efforts pour une gestion durable des eaux du Léman.

Il faut relever que les Chinois n'ont pas forcément besoin de conseils en matière de technologies de gestion de l'eau proprement dites. L'enjeu réside plutôt dans la gestion globale et durable de l'eau, et dans le partenariat des différents acteurs. C'est pourquoi nous mettrons l'accent sur les dimensions suivantes :

- La capacité de remonter la pente, en quelque sorte, à partir d'une situation très critique (pour les Chinois, assainir un fleuve ou un lac complètement pollué en moins de 30 ans représente un délai plutôt rapide, et donc un exploit auquel ils peinent à croire) ;
- La notion de partenariat fort et durable entre secteur public, secteur privé et société civile, avec une responsabilisation aussi bien collective qu'individuelle (notions encore embryonnaires en Chine) ;
- La gestion durable de l'eau, consistant, par exemple, à ne pas polluer en amont plutôt qu'à assainir l'eau en aval à force de produits chimiques, ou

moins consommer en amont, plutôt d'épuiser encore plus vite les ressources disponibles.

Evidemment, il sera essentiel de traiter ces notions de manière ouverte et en visant l'échange et le dialogue, en évitant toute impression de vouloir donner des leçons ou de prétendre que nous aurions trouvé la panacée.

En ce qui concerne le retour sur investissement, le cas genevois prouve combien la qualité de vie dans la région lémanique et le bien être de ses habitants-tes sont dépendants d'une gestion durable de l'eau. Une stratégie de séduction sera développée sur trois axes principaux :

- La plus grande partie du canton est aujourd'hui alimentée par de l'eau du lac : ce sont en moyenne 170 millions de litres d'eau potable qui sont distribués quotidiennement aux Genevois-es, non seulement à domicile, mais également à travers des fontaines répandues dans la ville. L'eau est accessible à tous.
- Le Léman est par ailleurs un réservoir de biodiversité et offre une grande diversité de paysages. Il favorise les loisirs tels que les balades, la pêche amateur, la navigation de plaisance, la baignade, etc. Un effort particulier est également porté à la fonction ludique de l'eau en ville (ex : Bains des Pâquis, pataugeoires, fontaines, etc.).
- La région lémanique bénéficie de la gestion durable de l'eau en termes économiques. Des secteurs se développent, comme la pêche professionnelle et le tourisme. Attirées entre autres par ce cadre exceptionnel, plusieurs organisations et agences internationales ainsi que nombres d'entreprises se sont installées autour du lac.

#### 4.4.2. Bâle

Bâle a choisi de présenter les trois kilomètres du Rhin qui traversent la ville comme exemple type d'une gestion durable des différentes utilisations de l'eau. Ce réservoir aquatique est aujourd'hui une artère vitale de la ville de Bâle: il est à la fois un point d'attraction touristique, une zone résidentielle appréciée, une voie de transport, une biosphère pour la faune et la flore, et un lieu de divertissement, de culture et de sport. La population, l'environnement et l'économie de l'ensemble de la région profitent des investissements effectués ces 30 dernières années dans la revitalisation de ces trois kilomètres fluviales. Bâle présentera dans le pavillon le processus de revitalisation (sous ses aspects juridiques, financiers et sociaux) comme dimension majeure d'une productivité économique améliorée en accord avec les besoins de la population.

#### 4.4.3. Zurich

Quant à la ville de Zurich, cette dernière démontrera comment elle a obtenu une eau potable excellente grâce à la planification et à l'assainissement naturel. Aujourd'hui, 70% de l'eau de Zurich provient du lac de Zurich. Chaque fontaine de la ville offre de l'eau potable fraîche. Cette situation est possible grâce à un système sophistiqué de purification de l'eau et de traitement des eaux usées sur son territoire. Dans le

pavillon, Zurich expliquera son système de gestion de l'eau sous ses aspects de planification, technologiques, biologiques, financiers et fiscaux.

## **5. Coûts et financement du projet**

Le budget total de l'opération est estimé entre 4.5 et 5 millions de francs, financé à hauteur de 3.5 millions par des fonds publics/parapublics, le reste par des fonds privés.

*En millions de francs (ordres de grandeur)*

|                                                    |            |
|----------------------------------------------------|------------|
| Conception et gestion de l'avant-projet            | 0.7        |
| Construction et démontage du pavillon              | 1.2        |
| Mise en forme du contenu (supports audio et vidéo) | 0.8        |
| Exploitation du pavillon                           | 1.0        |
| Communication                                      | 0.5        |
| Réserve                                            | 0.3        |
| <b>Total</b>                                       | <b>4.5</b> |

Ce budget global de dépenses est construit sur un scénario dans lequel un montant de 4.5 millions suffit pour mettre en œuvre l'opération, mais où il serait appréciable de disposer de 500 à 900'000 CHF de plus, si possible, pour étoffer les activités d'animation et de communication.

Genève doit financer un tiers de la facture commune assumée par les partenaires publics, soit un peu plus de 1 million de francs. Un budget préliminaire commun d'environ 300'000 CHF a été établi comme capital de départ de l'association réunissant les trois villes pour ce projet, à répartir de manière égale entre les trois villes, et suffisant à couvrir les frais communs jusqu'à fin 2008 (mandats pour les études techniques et pour la recherche de partenaires, gestion du projet, communication, etc.). Chaque ville s'est donc engagée, à la signature des statuts de l'association, à verser une première tranche de 100'000 CHF. Une enveloppe de 150'000 CHF, prélevée sur le budget 2008 du Service des relations extérieures, est consacrée au financement des travaux préparatoires communs aux trois villes et la mise en place d'une structure de projet interne en Ville de Genève. Dans le cadre de ce montant, 100'000 CHF ont été versés en 2008 comme prévu à l'association des trois villes suisses. En signant la convention susmentionnée, la Ville de Genève s'est engagée à verser, au même titre que les deux autres villes, 450'000 CHF en 2009 et 450'000 CHF en 2010 (sous réserve du vote du crédit par votre Conseil). De fait, l'obligation de la Ville de Genève consiste à assurer une contribution globale de 900'000 CHF entre 2009 et 2010 (s'ajoutant aux 100'000 CHF versés déjà en 2008).

Relevons qu'à Zurich, la contribution municipale d'un million de francs est déjà validée et disponible. A Bâle, le Conseil d'Etat a voté une proposition de crédit d'un million de francs, qui doit encore être ratifiée par le Grand Conseil en avril 2009 (les préavis étant tout à fait favorables).

Pour récapituler, le Conseil administratif a validé la clé de répartition suivante pour assurer la contribution de la Ville de Genève au projet (ce scénario prévoit une marge de sécurité) :

- Budget ordinaire SRE, afin de financer les frais préparatoires en Suisse ou sur place (conception, études, gestion de projet, etc.), ainsi que d'exploitation et d'animation du pavillon :
  - 150'000 CHF sur 2008  
dont 100'000 CHF pour l'Association des trois villes
  - 150'000 CHF sur 2009  
dont 100'000 CHF pour l'Association des trois villes
  - 150'000 CHF sur 2010  
dont 100'000 CHF pour l'Association des trois villes  
soit 450'000 CHF en tout ;
- Crédit budgétaire extraordinaire de 700'000 CHF demandé au Conseil municipal dans la présente proposition, montant qui sera versé à l'Association des trois villes.

Le crédit budgétaire extraordinaire soumis au Conseil municipal financerait la part genevoise des frais directs liés à la construction et à l'équipement du pavillon des trois villes. Le montant total engagé pour ce projet est donc de 1.150 million de francs, dont 1 million comme contribution au budget commun de l'association des trois villes, et 150'000 CHF sur trois ans pour nos frais locaux d'organisation à Genève.

Par ailleurs, on peut attendre d'autres contributions d'entités publiques et parapubliques de la région genevoise (Etat, Loterie romande, Fondations, etc.), pour un montant total de 150'000 à 250'000 CHF. Relevons que le Canton de Zurich a décidé d'investir 500'000 CHF, en plus du million accordé par la Ville de Zurich.

Comme mentionné ci-dessus, l'objectif est d'assurer au moins un million de francs par des sponsors communs aux trois villes. Des contacts intensifs sont en cours avec une série d'entreprises, dont certains s'annoncent prometteurs. Les entreprises *Swiss Re* et *Messe Schweiz* se sont également engagées auprès de la Ville de Zurich à verser entre 100 et 150'000 CHF chacune, tandis que la *Stiftung Finanzplatz Basel* (équivalent de notre Fondation Genève Place Financière) a garanti à la Ville de Bâle un soutien au projet d'au moins 150'000 CHF. Enfin, l'entreprise horlogère *Titoni* (Granges) a annoncé son intention de participer à l'opération à hauteur de 300'000 CHF. Des contacts prometteurs sont également en cours avec *Novartis* à Bâle et *Vacheron Constantin* à Genève, mais sans chiffres pour l'instant.

A la lumière des atouts promotionnels qu'offre le projet de pavillon, la direction du projet a déjà pu établir des liens directs et fructueux avec le Département de l'Economie et de la Santé (DES), et plus particulièrement son Service de la Promotion économique. Dans le contexte de l'Expo 2010 et de la Chine, la distinction entre Genève-ville et Genève-canton est tout à fait insignifiante ; il semble dès lors impératif de coordonner une présence commune sur place. Le Conseil d'Etat a déjà confirmé par écrit son soutien au projet. Etant donné son rôle pour la promotion de la place économique et touristique genevoise, l'Etat a décidé de s'engager dans ce projet sous la forme d'un « achat de prestations », afin d'assurer une forte présence de l'agglomération genevoise à certains moments choisis des 6 mois de l'Expo.

La participation d'un maximum d'acteurs de l'agglomération genevoise au projet *Better Water – Best Urban Life* renforcerait la présence de la ville du bout du Lac lors de l'évènement marquant de l'année 2010, et garantirait la promotion efficace des

atouts de l'arc lémanique en terme d'attractivité économique et touristique. C'est pourquoi l'Etat a mobilisé la plateforme Lake Geneva Region (organisme commun de promotion économique Vaud-Genève), afin d'assurer une présence forte du pôle économique lémanique dans son ensemble à l'Expo 2010. Séduite par l'atout promotionnel que représente cette exposition universelle, la LGR s'est en principe engagée à verser 100'000 CHF au projet de pavillon.

Un contact récent avec la Fondation « Genève Place Financière » s'est révélé très positif, avec une perspective d'obtenir une contribution proche de celle de Bâle.

Enfin, la création de l'association genevoise devrait permettre de solliciter la Loterie romande et d'autres sources potentielles de financement.

La somme des chiffres indiqués ci-dessus montre que le financement du budget de base est déjà quasiment assuré (sous réserve des votes du Conseil municipal à Genève et du Grand Conseil bâlois) :

|                                                                                                     |                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| - contribution de base des trois villes                                                             | 3'000'000.—        |
| - canton de Zurich                                                                                  | 500'000.—          |
| - sponsors privés à forte probabilité de confirmation<br>( <i>Swiss Re, Messe Schweiz, Titoni</i> ) | 550'000.—          |
| - Fondation Bâle Place Financière                                                                   | 150'000.—          |
| - <i>Lake Geneva Region</i>                                                                         | 100'000.—          |
| <b>Total provisoire :</b>                                                                           | <b>4'300'000.—</b> |

Novartis ou Vacheron Constantin ne sont pas comptés là-dedans, ni la Loterie Romande ou la Fondation Genève Place Financière.

Aussi bien pour négocier et finaliser les contrats de partenariat avec les sponsors privés que pour en acquérir d'autres, l'Association des trois villes va mandater une agence spécialisée pour un mandat lié à la recherche et la gestion de partenaires en sponsoring.

On ne peut pas terminer le volet financier sans aborder le lien éventuel avec la crise économique, dont on commence à se rendre compte qu'elle sera potentiellement plus longue que ce que certains prétendaient, surtout si elle est couplée avec une crise spécifique du système bancaire suisse.

Ce projet fait au moins autant sens en période de crise, dès lorsqu'il véhicule un message offensif, aussi bien sur le plan économique que culturel ou environnemental. L'Expo pourrait être le rendez-vous symbolique d'une relance économique en 2010 et nous ne pouvons pas en être absent. On peut estimer que ce projet constitue une mesure de relance (modeste mais néanmoins forte sur les plans stratégique et symbolique) de la Ville de Genève, le crédit demandé au Conseil municipal représentant moins de 0.07% du budget annuel de la Ville de Genève.

De plus, le plan de financement susmentionné montre qu'il existe une marge de sécurité, dès lors que le potentiel des sources possibles n'est pas encore épuisé, alors que le budget minimal est proche d'être couvert.

## Conclusion

Au bénéfice de ces explications, le Conseil administratif vous prie, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, de bien vouloir approuver le projet d'arrêté suivant :

### *PROJET D'ARRÊTÉ*

Le Conseil municipal, vu l'article 30, alinéa 1, lettre d) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, sur proposition du Conseil administratif, arrête :

*Article premier.* – Il es ouvert au Conseil administratif un crédit budgétaire supplémentaire de 700'000 CHF au titre de subvention unique à l'association des trois villes « World Expo 2010 Shanghai Basel Geneva Zurich » en vue de la réalisation d'un projet de pavillon commun sur le thème de l'eau en milieu urbain lors de l'Exposition universelle de Shanghai en 2010.

Art 2. - La charge supplémentaire prévue à l'article premier sera couverte par des économies équivalentes de charges ou par de nouveaux produits dans le budget de fonctionnement 2009.

Art. 3. – La charge prévue à l'article premier sera imputée aux comptes budgétaires 2009 sur la cellule A80010 (« Conseil administratif »), nature comptable 365000, sous un OTP à créer avec l'intitulé« Association des trois villes World Expo 2010 Shanghai Basel Geneva Zurich ».